La Cour de justice de l’UE a jugé illégale l’expulsion de demandeurs d’asile de la Hongrie vers la Serbie. Mais le gouvernement de Viktor Orban a ignoré ce jugement

21/02/2021 à 21h59



La Cour de justice de l’Union européenne a jugé illégale l’expulsion de demandeurs d’asile de la Hongrie vers la Serbie. Mais le gouvernement national-conservateur de Viktor Orban ignore ce jugement.

Le gouvernement hongrois ne fait aucun secret de son non respect de la loi européenne. Un site officiel fournit des chiffres précis et recense méticuleusement chaque cas d’expulsion par année et par catégorie.

Ces cas concernent l'expulsion de demandeurs d'asile par les garde-frontières hongrois vers la Serbie. Selon les statistiques officielles, disponibles sur le site de la police hongroise, 2 824 réfugiés ont été appréhendés près de la clôture qui sépare les deux pays, rien que pour ce mois de janvier. Tous ont été contraints à retourner en Serbie.

Par ailleurs, 184 sans papiers ont été appréhendés et doivent encore être jugés en Hongrie. Ils seront eux aussi très probablement renvoyés en Serbie.

Ces "refoulements" ne sont pas seulement contraires aux traités internationaux comme la Convention de Genève, dont la Hongrie est signataire. Depuis décembre dernier, ils violent également un arrêt juridiquement contraignant de la plus haute juridiction de l'Union européenne, à savoir la Cour de justice de l'UE (CJUE).

Le verdict a été rendu le 17 décembre dernier, mais pour le moment, les autorités hongroises l'ignorent vertement. Près de 5.000 demandeurs d'asile ont été expulsés vers la Serbie depuis le jour du verdict. Le premier ministre hongrois Viktor Orban et plusieurs membres de son gouvernement ont depuis confirmé à plusieurs reprises leur intention de vouloir poursuivre cette pratique.

(…) InfoMigrants